



Je m'engage à respecter les besoins et les choix des personnes accueillies tout en favorisant leur autonomie.

Je communique des informations accessibles, individuelles et loyales.

Je dispense des soins conformes aux bonnes pratiques et aux recommandations.

J'accompagne la personne accueillie et ses proches dans sa fin de vie.

J'adopte une communication bienveillante et une écoute active, tout en garantissant la discrétion et le respect absolu de la confidentialité.

Je préserve l'intégrité physique et psychique, la dignité et l'intimité de chaque personne accueillie.

Je veille à prévenir et soulager toute forme de douleur - chronique, physique ou psychologique - afin de garantir le bien-être et le confort de la personne accueillie.

Je recherche constamment l'amélioration des prestations d'accompagnement des personnes accueillies.

J'encourage et je soutiens les déplacements ainsi que l'indépendance des personnes accompagnées, en veillant à préserver et renforcer leur lien social.

L'établissement évalue régulièrement la satisfaction des personnes accueillies et de leur entourage, et en tient compte pour améliorer en continu la qualité des services proposés.

Être bienveillant, c'est évoluer dans un environnement où chaque acteur s'engage dans une relation fondée sur le respect mutuel et nourrie par la confiance, la tolérance et l'écoute sincère et attentive.

## La charte de BIENTRAITANCE